



## Fiche de données de Sécurité

N° de FDS :	262, RÉV. S PITNEY BOWES INC.	Date d'entrée en vigueur : Date de révision :	20 mai 2003 08 Aout 2025
Nom du produit :	621-1, 765-9, 766-8, 772-6, 772-7, 793-5, 793-5P, SL-798-0, SL-870-1, 793-5AA, SL-798-0AAA, SL-870-1A	Page :	1 de 12

### SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identifiant du produit

Numéros de commande : 621-1, 765-9, 766-8, 772-6, 772-7, 793-5, 793-5P, SL-798-0, SL-870-1, 793-5AA, SL-798-0AAA, SL-870-1A

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit : Cartouche d'encre

#### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche signalétique Fabricant :

Établissement américain : Pitney Bowes Inc.  
27 Waterview Drive  
Shelton, CT 006484  
États-Unis

Site France : Immeuble VOX  
5 rue Francis de Pressensé  
CS 20012, 93456  
La Plaine Saint Denis Cedex  
France

Distributeur au Canada : Pitney Bowes  
30 Pedigree Ct Unit 1  
Brampton,  
CAN-ON L6T 5T8  
Canada

Numéro de téléphone (information) : 800 243-7824

+33 825 850 825

905-219-3000

Courriel : [ehs@pb.com](mailto:ehs@pb.com)

Site Web des fiches signalétiques : [www.pb.com/sds](http://www.pb.com/sds)

#### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Renseignements d'urgence en cas de déversement 203 922 5340  
Amérique du Nord

00 1 203 922 5340.  
International

Date de préparation de la fiche signalétique : 14 décembre 2022

### SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la communication HAZCOM de 2012 de l'OSHA (États-Unis) / SIMDUT 2015/SGH (Canada) :

## Fiche de données de Sécurité

<b>N° de FDS :</b>	262, RÉV. S PITNEY BOWES INC.	<b>Date d'entrée en vigueur :</b> <b>Date de révision :</b>	20 mai 2003 08 Aout 2025
<b>Nom du produit :</b>	621-1, 765-9, 766-8, 772-6, 772-7, 793-5, 793-5P, SL-798-0, SL-870-1, 793-5AA, SL-798-0AAA, SL-870-1A	<b>Page :</b>	2 de 12

Risques physiques :	Risques sanitaires :	Risques environnementaux :
Non classifié	Toxicité pour certains organes cibles – exposition répétée de catégorie 2	Non classifié

**Classification CLP/SGH (2020/878) / SGH du Japon :**

Risques physiques :	Risques sanitaires :	Risques environnementaux :
Non classifié	Non classifié	Non classifié

### 2.2 Éléments d'étiquette :

**Communication HAZCOM de 2012 de l'OSHA (États-Unis) / SIMDUT 2015/SGH (Canada) :**

#### AVERTISSEMENT!



Phrases liées au danger

H373	Peut endommager la thyroïde en cas d'exposition prolongée ou répétée.
------	---

Phrases liées aux précautions

P260	Ne pas respirer les vapeurs ou la brume.
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.
P501	Éliminer le contenant et son contenu dans un site d'élimination approuvé conformément à toutes les réglementations locales et nationales.

### -CLP (1272/2008) :

Contient : 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one

Peut produire une réaction allergique.

Contient moins de 30 % de composants dont les dangers pour l'environnement aquatique sont inconnus.

### 2.3 Autres dangers : Aucun

## SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

### 3.2 Mélanges :

## Fiche de données de Sécurité

<b>N° de FDS :</b>	262, RÉV. S PITNEY BOWES INC.	<b>Date d'entrée en vigueur :</b> <b>Date de révision :</b>	20 mai 2003 08 Aout 2025
<b>Nom du produit :</b>	621-1, 765-9, 766-8, 772-6, 772-7, 793-5, 793-5P, SL-798-0, SL-870-1, 793-5AA, SL-798-0AAA, SL-870-1A	<b>Page :</b>	3 de 12

<b>Nom chimique</b>	<b>N° CAS / N° MITI</b>	<b>N° EINECS / N° d'enregistrement REACH</b>	<b>Classification SGH Règlement (CE) n° 2020/878</b>	<b>%</b>
Eau	7732-18-5 / 9-447	231-791-2	Sans objet	60-80
Glycérine	56-81-5 / 2-242	200-289-5	Sans objet	5-10
Éthylène urée	120-93-4 / 5-431	204-436-4	Irritation des yeux 2A (H319) STOT RE 2 (H373)	5-<10
Tensioactif – Tetramethyl-2,4,7,9 decyne-5 diol-4,7 ethoxyle	9014-85-1 /	500-022-5	Dommages aux yeux 1 (H318) Sensibilité cutanée 1B (H317) Aqua. Chron. 3 (H412)	1-5
Colorant – sel hexasodique de 2,2'-((6-morpholino-1,3,5-triazine-2,4-diyl)bis(imino(2-sulphonato-4,1-phénylène)vinylène(3-sulphonato-4, 1-phénylène)))bis(2H-naphto(1,2-d)triazole-5-sulfonate)	73398-48-8 /	277-447-5	Dommages aux yeux 1 (H318)	1-5

Voir la section 16 pour obtenir de plus amples renseignements sur la classification SGH.

### **SECTION 4 : PREMIERS SOINS**

#### **4.1 Description des premiers soins**

**Yeux** : Rincer abondamment à l'eau froide courante pendant plusieurs minutes, en maintenant les paupières ouvertes pour assurer un rinçage complet. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.

**Peau** : Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.

**Inhalation** : Sortir à l'air frais. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.

**Ingestion** : En cas d'ingestion de grandes quantités, ne pas faire vomir, sauf indication contraire d'un médecin. Obtenez des soins médicaux.

**Remarques aux médecins** : Traiter en fonction des symptômes.

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et retardés** : Peut causer une légère irritation des yeux et de la peau. Une surexposition aux vapeurs ou à la brume peut causer une irritation des voies respiratoires, une toux, des étourdissements, une somnolence, des maux de tête et des nausées. L'ingestion peut causer des douleurs abdominales, de la diarrhée, des

## Fiche de données de Sécurité

<b>N° de FDS :</b>	262, RÉV. S PITNEY BOWES INC.	<b>Date d'entrée en vigueur :</b> <b>Date de révision :</b>	20 mai 2003 08 Aout 2025
<b>Nom du produit :</b>	621-1, 765-9, 766-8, 772-6, 772-7, 793-5, 793-5P, SL-798-0, SL-870-1, 793-5AA, SL-798-0AAA, SL-870-1A	<b>Page :</b>	4 de 12

étourdissements, de la somnolence, des maux de tête et des nausées.

- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :** Un traitement médical immédiat ne devrait pas être requis.

### SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**5.1 Moyens d'extinction :**

Utiliser de l'eau pulvérisée, du dioxyde de carbone, de la poudre extinctrice ou de la mousse pour éteindre l'incendie.

**5.2 Dangers particuliers liés à la substance ou au mélange**

**Dangers inhabituels d'incendie et d'explosion :** Aucun connu.  
**Produits de décomposition dangereux :** Oxydes de carbone.

**5.3 Conseils aux pompiers :**

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

### SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :**

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**6.2 Précautions pour l'environnement :**

Il est recommandé de garder le produit à l'écart des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**

Déversement important : Aérer l'endroit. Contenir le déversement et absorber avec un absorbant inerte. Placer dans un contenant approprié pour une élimination appropriée. Petit déversement : Essuyer avec un matériau absorbant et placer dans un contenant approprié pour l'élimination. Nettoyer la zone avec un chiffon humide pour enlever les résidus.

**6.4 Référence à d'autres sections :**

Se reporter à la section 8 pour l'équipement de protection et à la section 13 pour les considérations relatives à l'élimination.

### SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :**

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver soigneusement après utilisation.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :**

## Fiche de données de Sécurité

<b>N° de FDS :</b>	262, RÉV. S PITNEY BOWES INC.	<b>Date d'entrée en vigueur :</b> <b>Date de révision :</b>	20 mai 2003 08 Aout 2025
<b>Nom du produit :</b>	621-1, 765-9, 766-8, 772-6, 772-7, 793-5, 793-5P, SL-798-0, SL-870-1, 793-5AA, SL-798-0AAA, SL-870-1A	<b>Page :</b>	5 de 12

Conserver à l'abri de la chaleur et du froid excessifs. Conserver hors de la portée des enfants.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Encre pour compteur postal

## SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle :

<b>Nom chimique</b>	<b>Limites d'exposition</b>
Eau	Aucune établie
Glycérine États-Unis	Limite d'exposition admissible (LEA) de l'OSHA : 15 mg/m <sup>3</sup> , moyenne pour masse totale (MMT) (poussière totale)
Australie	LEA de l'OSHA 5 mg/m <sup>3</sup> , MMT (fraction respirable)
Allemagne	10 mg/m <sup>3</sup> , MMT
Espagne	200 mg/m <sup>3</sup> , MMT (inhalable); Limite d'exposition à court terme : 400 mg/m <sup>3</sup> (inhalable)
Royaume-Uni	10 mg/m <sup>3</sup> , MMT 10 mg/m <sup>3</sup> , MMT
Éthylène urée	Aucune établie
Tensioactif – Tetramethyl-2,4,7,9 decyne-5 diol-4,7 ethoxyle	Aucune établie
Colorant – sel hexasodique de 2,2'-((6-morpholino-1,3,5-triazine-2,4-diyl)bis(imino(2-sulphonato-4,1-phénylène)vinylène(3-sulphonato-4,1-phénylène)))bis(2H-naphto(1,2-d)triazole-5-sulfonate)	Aucune établie

Se reporter à la réglementation locale pour les limites d'exposition professionnelle non énumérées ci-dessus.

### 8.2 Contrôles de l'exposition :

**Contrôles d'ingénierie :** Une ventilation générale suffisante pour maintenir l'exposition sous les limites d'exposition.

**Protection respiratoire :** Aucune normalement requise.

**Protection de la peau :** Aucune normalement requise. Porter des gants de caoutchouc si nécessaire pour éviter tout contact avec la peau.

**Protection des yeux :** Aucune normalement requise. Porter des lunettes de sécurité si un contact visuel est possible.

**Autre :** Pas obligatoire.

## Fiche de données de Sécurité

<b>N° de FDS :</b>	262, RÉV. S PITNEY BOWES INC.	<b>Date d'entrée en vigueur :</b> <b>Date de révision :</b>	20 mai 2003 08 Aout 2025
<b>Nom du produit :</b>	621-1, 765-9, 766-8, 772-6, 772-7, 793-5, 793-5P, SL-798-0, SL-870-1, 793-5AA, SL-798-0AAA, SL-870-1A	<b>Page :</b>	6 de 12

### ARTICLE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1 Information sur les propriétés physiques et chimiques de base :

<b>Apparence :</b> Liquide rouge.	<b>Densité de vapeur :</b> Non déterminée
<b>Couleur :</b> Rouge	<b>État physique :</b> Liquide
<b>Odeur :</b> Légère	<b>Densité :</b> 1,00-1,10
<b>Seuil olfactif :</b> Non déterminée	<b>Solubilité dans l'eau :</b> Miscible
<b>pH :</b> 8-9	<b>Rapport de distribution octanol/eau :</b> Non déterminée
<b>Point de fusion/point de congélation :</b> Non déterminée	<b>Température d'autocombustion :</b> Non déterminée
<b>Point d'ébullition :</b> Non déterminée	<b>Température de décomposition :</b> Non déterminée
<b>Point d'éclair :</b> Aucun	<b>Viscosité cinématique :</b> Non déterminée
<b>Taux d'évaporation :</b> Non déterminée	<b>Propriétés d'explosion :</b> Non déterminée
<b>Inflammabilité :</b> Sans objet	<b>Propriétés oxydantes :</b> Non déterminée
<b>Limites d'inflammabilité :</b> LEI : Sans objet LES : Sans objet	<b>COV :</b> Non déterminée
<b>Pression de vapeur :</b> Non déterminée	<b>Pression de vapeur relative à 20 °C (Air = 1) :</b> Non déterminée
<b>Caractéristiques des particules :</b> Sans objet	

#### 9.2 Renseignements supplémentaires :

##### 9.2.1 Propriétés, caractéristiques de sécurité et résultats de tests pour les dangers physiques :

Viscosité dynamique : 1-5 ( mPa s)

##### 9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité : Aucune déterminée.

### SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### 10.1 Réactivité :

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

#### 10.2 Stabilité chimique :

Stable

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Aucun connu.

#### 10.4 Conditions à éviter :

Aucun connu.

#### 10.5 Matériaux incompatibles :

## Fiche de données de Sécurité

<b>N° de FDS :</b>	262, RÉV. S PITNEY BOWES INC.	<b>Date d'entrée en vigueur :</b> <b>Date de révision :</b>	20 mai 2003 08 Aout 2025
<b>Nom du produit :</b>	621-1, 765-9, 766-8, 772-6, 772-7, 793-5, 793-5P, SL-798-0, SL-870-1, 793-5AA, SL-798-0AAA, SL-870-1A	<b>Page :</b>	7 de 12

Éviter les oxydants forts, les acides et les bases fortes.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux :

Les oxydes de carbone et l'ammoniac.

## SECTION 11 : RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Information sur les effets toxicologiques :

**Yeux :** Peut causer une légère irritation des yeux.

**Peau :** Peut causer une légère irritation de la peau.

**Ingestion :** L'ingestion de grandes quantités peut causer des douleurs abdominales, des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

**Inhalation :** Aucun effet indésirable attendu dans les conditions normales d'utilisation. Des concentrations élevées de vapeurs dues à l'échauffement peuvent irriter les voies respiratoires supérieures, voire provoquer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence et des nausées.

**Effets chroniques sur la santé :** L'exposition prolongée ou répétée à l'éthylène-urée peut endommager la thyroïde.

### Valeurs de toxicité aiguë :

Produit	Non toxique de manière aiguë		
Eau	Non toxique de manière aiguë		
Glycérine	DL50 : 6500 mg/kg CL50 : > 570 mg/m3/1 h	Rat Rat	Par voie orale Par inhalation
Éthylène urée	DL50 : > 5010 mg/kg CL50 : > 2000 mg/kg	Rat Rat	Par voie orale Par voie cutanée
Poly(oxy-1,2-éthanediyl), alpha, alpha'-[1,4-diméthyl- 1,4-bis(2-méthylpropyl)-2-butyne-1,4-diyl]bis[omega-hydroxy-:	DL50 : 200-300 g/kg CL50 : > 2000 mg/kg	Rat Rat	Par voie orale Par voie cutanée

Sel hexasodique de 2,2'-((6-morpholino-1,3,5-triazine-2,4-diyl)bis(imino(2-sulphonato-4,1-phénylène)vinylène(3-sulphonato-4, 1-phénylène)))bis(2H-naphto(1,2-d)triazole-5-sulfonate)

Aucune donnée de toxicité disponible.

**Irritation ou dommage des yeux :** D'après des études sur les animaux, ce produit ne devrait pas provoquer d'irritation ou de lésions oculaires.

(Œil : Légèrement irritant (lapin); Lignes directrices de l'OCDE n° 405 (2002), 92/69/CEE méthode B5

## Fiche de données de Sécurité

<b>N° de FDS :</b>	262, RÉV. S PITNEY BOWES INC.	<b>Date d'entrée en vigueur :</b> <b>Date de révision :</b>	20 mai 2003 08 Aout 2025
<b>Nom du produit :</b>	621-1, 765-9, 766-8, 772-6, 772-7, 793-5, 793-5P, SL-798-0, SL-870-1, 793-5AA, SL-798-0AAA, SL-870-1A	<b>Page :</b>	8 de 12

**Irritation de la peau / corrosivité :** D'après des études sur les animaux, ce produit ne devrait pas provoquer d'irritation ou de corrosion de la peau.

Peau : Non irritant (lapin); Lignes directrices de l'OCDE n° 404 (2002), 92/69/CEE méthode B4

**Sensibilisation :** Ce produit n'est pas classé comme sensibilisant d'après des études sur les animaux.

Non sensibilisant (cochon d'Inde); Lignes directrices de l'OCDE n° 406 (1992), 96/54/CE méthode B42.

### Toxicité pour certains organes cibles :

Exposition unique : Aucune donnée disponible

Exposition répétée : L'exposition prolongée ou répétée à l'éthylène-urée peut endommager la thyroïde. L'inhalation intentionnelle prolongée peut irriter les voies respiratoires.

**Statut cancérogène :** Aucun des composants de ce produit n'est classé comme cancérogène par le CIRC, l'OSHA, le NTP, l'ACGIH ou le CLP de l'UE.

**Mutagénicité sur les cellules germinales :** Ce produit n'est pas mutagène. Test d'AMES : Négatif (S. typhimurium et E. Coli)

**Toxicité reproductive :** Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour la reproduction.

**Danger par aspiration :** Ne constitue pas un danger par aspiration.

### 11.2 Information sur les autres dangers

#### 11.2.1 Propriétés de perturbation endocrinienne : Aucune connue

## ARTICLE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité :

Aucune donnée disponible pour le produit.

Glycérol : CL50 Daphnia magna (puce d'eau) > 10 000 mg/L/24 h.

CL50 Poisson rouge > 5000 mg/L/24 h.

Éthylène urée : CL50 Oncorhynchus mykiss >122 mg/L/96 h.

CL50 Daphnia magna (puce d'eau) 5600 mg/L/48 h

Poly(oxy-1,2-éthanediyl), alpha, alpha'-[1,4-diméthyl- 1,4-bis(2-méthylpropyl)-2-butyne-1,4-diyl]bis[omega-hydroxy-: CL50 Cyprinus carpio 42 mg/L/96 h.

CL50 Daphnia magna (puce d'eau) 91 mg/L/48 h.

### 12.2 Persistance et dégradabilité :

Aucune donnée disponible pour le produit.

Glycérol : On a déclaré des constantes de vitesse de biodégradation de 0,258/jour et de 0,200/jour dans des systèmes de tests respirométriques utilisant des boues activées, ce qui correspond à une dégradation de 68 % et de 78 %, respectivement.

Éthylène urée : Facilement biodégradable

## Fiche de données de Sécurité

<b>N° de FDS :</b>	262, RÉV. S PITNEY BOWES INC.	<b>Date d'entrée en vigueur :</b> <b>Date de révision :</b>	20 mai 2003 08 Aout 2025
<b>Nom du produit :</b>	621-1, 765-9, 766-8, 772-6, 772-7, 793-5, 793-5P, SL-798-0, SL-870-1, 793-5AA, SL-798-0AAA, SL-870-1A	<b>Page :</b>	9 de 12

Poly(oxy-1,2-éthanediyl), alpha, alpha'-[1,4-diméthyl- 1,4-bis(2-méthylpropyl)-2-butyne-1,4-diyl]bis[omega-hydroxy-: Non facilement biodégradable.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation :

Aucune donnée disponible pour le produit.

Glycérol : Un FBC estimé de 3 a été calculé chez le poisson pour la glycérine, à l'aide d'un log K<sub>oe</sub> de -1,76 et d'une équation dérivée de la régression. D'après un système de classification, ce FBC porte à croire que le potentiel de bioconcentration dans les organismes aquatiques est faible.

Poly(oxy-1,2-éthanediyl), alpha, alpha'-[1,4-diméthyl- 1,4-bis(2-méthylpropyl)-2-butyne-1,4-diyl]bis[omega-hydroxy-: Pas de potentiel de bioconcentration élevé.

### 12.4 Mobilité dans le sol :

Aucune donnée disponible pour le produit.

Glycérol : devrait avoir une très grande mobilité dans le sol

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et tPtB :

Pas obligatoire.

### 12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne :

Aucune connue

### 12.7 Autres effets indésirables :

Aucun

## SECTION 13 : INFORMATION RELATIVE À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément aux réglementations locales, étatiques ou provinciales et fédérales ou nationales.

## SECTION 14 : RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

	<b>14.1 Numéro NU</b>	<b>14.2 Appellation réglementaire NU d'expédition</b>	<b>14.3 Danger lié au transport Classe(s)</b>	<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	<b>14.5 Dangers environnementaux</b>
<b>DOT DES ÉTATS-UNIS</b>	Aucun	Non réglementé pour le transport	Aucun	Aucun	Non
<b>ADR/RID (UE)</b>	Aucun	Non réglementé pour le transport	Aucun	Aucun	Non
<b>IATA :</b>	Aucun	Non réglementé pour le transport	Aucun	Aucun	Non
<b>IMDG</b>	Aucun	Non réglementé pour le	Aucun	Aucun	Non

## Fiche de données de Sécurité

<b>N° de FDS :</b>	262, RÉV. S PITNEY BOWES INC.	<b>Date d'entrée en vigueur :</b> <b>Date de révision :</b>	20 mai 2003 08 Aout 2025
<b>Nom du produit :</b>	621-1, 765-9, 766-8, 772-6, 772-7, 793-5, 793-5P, SL-798-0, SL-870-1, 793-5AA, SL-798-0AAA, SL-870-1A	<b>Page :</b>	10 de 12

		transport		
--	--	-----------	--	--

**14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur :**

Aucun

**14.7 Transport en gros selon les instruments de l'OMI :**

Sans objet

### **SECTION 15 : RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES**

**15.1 Réglementation / législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement qui s'applique à la substance ou au mélange :**

**Inventaires internationaux :**

**Inventaire TSCA de l'EPA des États-Unis :** Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire TSCA de l'EPA. **Loi canadienne sur la protection de l'environnement :** Tous les ingrédients sont répertoriés sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada. Les cartouches d'encre sont exemptées.

**Réglementation japonaise :** Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles du Japon (ENCS). Les cartouches d'encre sont exemptées.

**Réglementation philippine :** Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines (PICCS).

**Réglementation néo-zélandaise :** Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans le New Zealand Inventory of Chemicals (NZIoC). Les cartouches d'encre sont exemptées.

**Réglementation coréenne :** Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans la liste coréenne des produits chimiques existants (KECL).

**Réglementation taiwanaise :** Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI).

**États-Unis RÉGLEMENTATION**

**CERCLA :** Les déversements de ce produit doivent être signalés au National Response Center. De nombreux États ont des exigences de rapport de déversement plus strictes. Effectuer les rapports de déversements requis en vertu des réglementations fédérales, étatiques et locales.

**Article 302 de la SARA (EPA) :** Ce produit ne contient pas de produits chimiques réglementés par section 302 de SARA.

**Classification des dangers ( article 311 de la SARA [EPA] ) :** Selon la classification SGH de l'OSHA, dans la section 2 de cette fiche signalétique.

**Article 313 de la SARA (EPA) :** Ce produit contient les produits chimiques suivants qui sont réglementés en vertu de la SARA

Titre III, article 313 : Aucun

**Proposition 65 de la Californie :** Ce produit contient les produits chimiques suivants, reconnus par l'État de Californie comme causant le cancer, une toxicité pour la reproduction ou des malformations congénitales : Aucun

**RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE**

## Fiche de données de Sécurité

<b>N° de FDS :</b>	262, RÉV. S PITNEY BOWES INC.	<b>Date d'entrée en vigueur :</b> <b>Date de révision :</b>	20 mai 2003 08 Aout 2025
<b>Nom du produit :</b>	621-1, 765-9, 766-8, 772-6, 772-7, 793-5, 793-5P, SL-798-0, SL-870-1, 793-5AA, SL-798-0AAA, SL-870-1A	<b>Page :</b>	11 de 12

**WGK allemande :** Non déterminée

**Autre réglementation de l'UE :** Ce produit est classé et étiqueté conformément à la réglementation CE CLP. Cette fiche signalétique est conforme aux exigences du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH). La classification est fondée soit sur les données d'essai, soit sur la méthode de calcul.

**JAPON :**

**Loi sur l'évaluation des substances chimiques et la réglementation de leur fabrication, etc. :** Non réglementé.

**ISHA du Japon :** Non répertorié.

**Loi sur le contrôle des substances vénéneuses et délétères :** Non répertorié.

**Loi sur la lutte contre la pollution de l'air :** Non répertorié.

**Loi sur la prévention de la pollution de l'eau :** Non répertorié.

**Loi sur les mesures de lutte contre la contamination des sols :** Non répertorié.

**Loi sur la confirmation, etc., des quantités déversées de substances chimiques particulières dans l'environnement et la promotion de l'amélioration de leur gestion (loi PRTR-SDS) :** Non répertorié.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

Pas obligatoire

## SECTION 16 : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

**Codes NFPA :** Risques sanitaires : 1      Incendie : 0      Instabilité : 0

**Codes HMIS :**

Risques sanitaires : 1\*      Incendie : 0      Danger physique : 0  
\* Danger chronique pour la santé.

### Phrases de référence du SGH (voir les sections 2 et 3) :

Aqua. Chron. 3 – toxicité aquatique chronique de catégorie 3

Dommages aux yeux 1 – lésions oculaires de catégorie 1

Irritation des yeux 2A – irritation des yeux de catégorie 2A

STOT RE 2 – toxicité pour certains organes cibles – exposition répétée de catégorie 2

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une grave irritation des yeux

## Fiche de données de Sécurité

<b>N° de FDS :</b>	262, RÉV. S PITNEY BOWES INC.	<b>Date d'entrée en vigueur :</b> <b>Date de révision :</b>	20 mai 2003 08 Aout 2025
<b>Nom du produit :</b>	621-1, 765-9, 766-8, 772-6, 772-7, 793-5, 793-5P, SL-798-0, SL-870-1, 793-5AA, SL-798-0AAA, SL-870-1A	<b>Page :</b>	12 de 12

H373 Risque présumé de dommages aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Cette fiche signalétique est conforme au règlement (UE) n° 1907/2006 et 2020/878, à la communication Hazcom de 2012 de l'OSHA (É.-U., 29 CFR1910.1200), au SIMDUT 2015 (Canada) et au SGH. Cette fiche signalétique est conforme aux critères du SGH du Japon.

**Date de la révision actuelle :** 08 aout 2025

**Sommaire des révisions :** Ajout des références Amazon

**Date de la dernière révision :** 14 décembre 2022

**Date d'approbation dans Gensuite :**

**Fiche signalétique préparée par :** Équipe d'examen des produits chimiques